



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

## **CHS-CT du 14 SEPTEMBRE 2017**

### **Compte rendu**

Le CHS-CT29 s'est réuni au Centre des Finances de Châteaulin en séance plénière le 14 septembre 2017, sous la Présidence de Madame BRIGANT, en présence de Madame BOUVET, du Docteur GUILLOUD, de Madame BLAVEC (AP) et Madame COLAS (ISST).

#### L'ordre du jour :

- 1- Le DUERP/PAP,
- 2- Examen du budget,
- 3- Projets de restructuration fiches d'impact,
- 4- Le rapport d'activité du médecin de prévention,
- 5- La délibération du CHS-CT29 concernant son fonctionnement,
- 6- Le rapport de visite du CDIF de Quimper,
- 7- Questions diverses

#### **1/ DUERP/PAP :**

Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, on ne compte plus au travers des lignes contenues dans le DUERP, les descriptions du vécu des personnels faisant état de quantités de travail très importantes, que les moyens humains disponibles ne suffisent plus à résorber.

Au fil des ans, le DUERP ainsi que le Plan annuel de Prévention sont devenus des exercices convenus, qui n'apportent pas de réponses concrètes face à l'élévation des risques psychosociaux, et dans ce contexte, les organisations syndicales départementales ne participent plus aux groupes de travail prévus pour son élaboration.

**Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, résoudre la problématique des RPS ne peut se cantonner à des réponses liées à l'organisation des services ou aux pratiques managériales, pour au final occulter la question centrale des effectifs.**

La Présidente du CHS-CT29 ne manque pas d'ailleurs de s'inscrire dans ces pseudos démarches préventives, notamment lorsqu'elle évoque le manque de réunions effectuées par les chefs de service avec les agents en lien avec les pôles métier, ou lorsqu'elle souhaite la mise en place d'une hiérarchisation des tâches, pour éviter que les agents s'éparpillent dans les services... car, dit-elle, il faut savoir organiser et prioriser son travail... (sic). Vaste programme selon nous, lorsque les contraintes d'effectifs génèrent autant de stress et de pression temporelle !

Sur d'autres lignes du DUERP que celles très nombreuses concernant les RPS, **F.O.-DGFIP** a évoqué notamment les exercices incendies effectués sur les sites, en demandant une restitution systématique de ces opérations.

Nous avons aussi évoqué les remontées des collègues en ce qui concerne les prestations de ménage en demandant qu'il puisse y avoir un suivi pour s'assurer que les travaux prévus aux contrats notamment le nettoyage annuel de moquettes, soient bien exécutés.

Dans le contexte que nous venons d'évoquer, Le CHS-CT29 a émis un avis réservé sur le DUERP dont l'élaboration tend à minimiser les effets des suppressions d'emplois sur les conditions de travail des agents.

Concernant le Plan annuel de Prévention (PAP), le CHS-CT29 a regretté, à nouveau, l'absence de mesures concrètes et efficaces à même d'endiguer les RPS, tout en demandant le renforcement des moyens humains et techniques, adaptés aux enjeux auxquels doit répondre la DGFIP.

Enfin le CHS-CT29 a rappelé que l'employeur a la responsabilité et l'obligation d'assurer la sécurité, la protection et la santé au travail des agents.

## **2/ Point sur le budget :**

A ce stade, l'ensemble des opérations prévues au titre de ce budget 2017 ont été engagées, à l'exception de la seconde partie du remplacement du revêtement des sols de la Trésorerie de Saint Renan, dont le financement pourra être pris en charge par la Direction suite à la renégociation à la baisse du loyer.

Concernant Brest /Chateaubriand, et le projet d'installation de 3 châssis basculant pour empêcher les fumées de cigarette d'entrer dans le local d'affranchissement, le CHS-CT29 a émis des réserves sur ce financement, en préconisant dans un premier temps d'informer les fumeurs quant aux nuisances occasionnées.

A Pont l'abbé, l'amélioration des travaux effectués en zone accueil et notamment la mise en place d'une porte coulissante ou d'un portillon au niveau de l'estrade, fera l'objet d'une visite du Médecin de Prévention pour associer à ce projet la collègue en charge de la caisse.

Déjà évoqué lors du précédent CHS-CT, le service courrier de Brest se verra doté de l'achat d'un tabouret d'un montant de 460,80€ et d'un tapis spécial (393,25€) qui amortit et soulage les douleurs au dos en cas de position debout prolongée.

Sur le même service, les protections auditives ont été livrées pour les 3 collègues et ont été financées par l'enveloppe budgétaire du médecin.

## **3/Fiches impact des projets de restructurations :**

Madame BOUVET a présenté lors de ce CHS-CT les fiches d'impact concernant les projets de restructurations en cours

Pour **F.O.- DGFIP29**, si ce dispositif a le mérite d'exister, il donne cependant peu d'éléments d'informations notamment sur les impacts de transferts de charges et sur les modalités de conduite des projets de restructurations, ce qui tend, selon nous, à sous évaluer les véritables impacts pour les personnels.

**Pour F.O.- DGFIP29, les projets de restructurations se déclinent dans des contextes de pénurie d'effectifs et ne manquent pas d'occasionner des modifications touchant à l'organisation des services, entraînant des conséquences sur les conditions de travail, qu'il convient d'évaluer le plus en amont possible.**

Concernant le transfert des EPSMS vers la Paierie, **F.O.- DGFIP29** a demandé la réalisation d'un bilan sur cette opération qui devrait nous être communiqué fin 2018. Au sujet de l'ajustement des périmètres SPL en lien avec le rapprochement du réseau sur celui des EPCI, nous avons réitéré notre demande d'évaluation des charges pour les Trésoreries recevant de nouvelles collectivités.

La Présidente a de nouveau tenté de minimiser ces opérations, en indiquant qu'il s'agissait de petites collectivités, ce en quoi nous avons répondu que certaines communes étaient loin d'être petites ( Plouzané, Le Faou, Pont de Buis...) et que les petites collectivités n'étaient pas forcément les plus simples à gérer ... !

Toujours selon La Présidente, les ordonnateurs seraient ravis de ce changement car ils auront qu'un seul comptable et n'auront plus à s'adapter aux méthodes des uns et des autres...(sic). **F.O.- DGFIP29 n'a pas manqué de souligner la vision hors sol de la Directrice en rappelant que c'était plutôt les agents des Trésoreries qui devaient s'adapter aux ordonnateurs et non l'inverse...**

**F.O.- DGFIP29** a rappelé que ces restructurations et transferts de charges portaient aussi des évolutions profondes en terme d'organisation du travail avec la remise en cause des gestions en portefeuille, et la mise en place de processus industriels au sein de nouveau service, type SAR.

Concernant le transfert du recouvrement de certaines Trésoreries mixtes vers les SIP, **F.O.- DGFIP29** a proposé de mutualiser l'expérience des agents qui ont déjà connu ces transferts par le passé, en les associant aux réunions préparatoires, mutualisation qui, selon nous, pourrait éviter bon nombre de désagréments aux collègues des SIP début 2018. La Présidente a semble t-il souscrit à notre proposition, affaire à suivre...

Sur la question de la fusion des secteurs d'assiette de Morlaix et Douarnenez, des essais de cloisonnettes ont été réalisés à Morlaix mais se sont avérés peu concluants pour atténuer les nuisances sonores. **F.O.- DGFIP29** a aussi soulevé le problème de la montée en puissance des nuisances de bruit au service recouvrement suite aux différents transferts : Lanmeur et prochainement Landivisiau.

En réponse La Présidente a reconnu les problèmes en soulignant que les deux bâtiments de Morlaix et Douarnenez offraient des perspectives pour la réinstallation des services concernés afin de limiter la portée de ces nuisances sonores.

#### **4/ le rapport d'activité du Médecin de prévention**

Ce rapport parle de lui même, car il évoque sans détours l'augmentation des agressions verbales et parfois physiques supportées notamment par les agents en charge des accueils, et l'élévation des situations de souffrances au travail pouvant conduire à l'épuisement professionnel.

Dans ce rapport, il est bien évoqué clairement le lien établi entre les souffrances et les restructurations, les objectifs de rentabilité, les réductions d'effectifs, de moyens et l'organisation du travail.

**F.O.- DGFIP29 a dans ce contexte, à nouveau rappelé sa revendication concernant le recrutement de médecins de prévention à savoir qu'aucun département ne doit en être dépourvu !!**

A ce propos, le Docteur GUILLOUD a précisé qu'un nouveau médecin arrivait dans le 44 à 70 % et dans le 56 seulement à 30 % , elle continuera donc à intervenir dans le Morbihan pour apporter son soutien à ce nouveau collègue, jeune médecin de prévention.

#### **5/ La délibération du CHSCT du Finistère concernant son fonctionnement :**

Rappelons que lors du CHS-CT du 13 juin dernier, nous avons pris une délibération pour, tout à la fois, demander les moyens nécessaires au fonctionnement de l'instance en terme de secrétariat, le renfort de la médecine de Prévention, et un abondement de crédit à notre budget. Notre Fédération **FO Finances**, n'a pas manqué de relayer nos revendications lors du CHS-CT- M le 4 juillet dernier, pour l'instant le Secrétariat Général s'est seulement engagé sur la dotation d'un médecin dans le Morbihan à hauteur de 30 %, affaire à suivre...

## **6/ Rapport de visite du CDIF de Quimper :**

Suite à la visite de la délégation du CHS-CT29 le 8 juin 2017, les équipements des géomètres ont pu être fournis et les fauteuils changés, et d'après les informations recueillies en séance, la disposition de l'accueil aurait été revue et l'espace réaménagé.

Concernant les prestations de ménages défaillantes, le prestataire de ménage aurait été contacté..

L'immeuble du BRADEN est vieillissant et des rénovations devraient être envisagées, le syndic a été contacté à deux reprises sans nouvelle à ce jour...

Dans un contexte où ce bâtiment intègre des opérations en lien avec les restructurations de la DGFIP (cadastre, SPF-E) il est à craindre que sa configuration et sa vétusté ne se prêtent guère à des conditions de travail favorables pour les personnels !!

## **7/ Questions diverses :**

**F.O.- DGFIP29** a interrogé la Direction sur les conditions de relogement des agents de la Trésorerie de Lesneven, sujet abordé lors du précédent CHS-CT. Madame BRIGANT a annoncé que des locaux neufs et vides avaient pu être trouvés, une visite a d'ailleurs pu être effectuée dernièrement avec le chef de poste, affaire à suivre...

**F.O. DGFIP29** a demandé des précisions quant au calendrier de déménagement de Brest CHU, et il nous a été confirmé qu'il serait effectué début de semaine 38. Nous avons également interrogé la Direction sur le calendrier de fin des travaux à la Cité Administrative de Brest, l'administration demeure optimiste et envisage l'échéance à la fin du mois de septembre...nous avons rappelé les potentielles nuisances sonores pour les collègues du CPS, désagréments qui seraient plutôt en atténuation..

**F.O.- DGFIP29** est revenu sur le projet de déménagement de Brest Amendes en lieu et place du service enregistrement qui a déménagé au 1<sup>er</sup> septembre de Brest Duquesne à la Cité, ce projet de transfert de Brest amendes étant consécutif à la prochaine arrivée de Brest Banlieue au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**F.O.- DGFIP29** a souligné la vigilance qu'il conviendra d'exercer en matière d'accueil à Brest Duquesne dans la mesure où la population des contrevenants n'est pas forcément représentative de celle des contribuables...

La Présidente a évoqué une signalétique particulière pour les contrevenants, en précisant que des réflexions étaient en cours en ce qui concerne le réaménagement du hall d'accueil en lien avec la sécurisation du bâtiment.

**F.O.- DGFIP29** a également fait part, à nouveau, de ses inquiétudes au regard de la caisse de Brest Duquesne suite à l'arrivée des services de Brest CHU et Amendes. A ce stade, Madame Brigant semble minimiser l'impact des opérations de caisse réalisées par ces deux Trésoreries, dont l'une est pourtant en charge du suivi de plusieurs régies...

Lors de ce CHS-CT, il nous a été confirmé qu'un agent de la DTM serait prochainement installé au CFP de Carhaix, une information sera donnée aux agents du centre, la convention est en cours de signature avec la DGFIP.

Nous avons été informés que les collègues du SIE de Morlaix se plaignent d'un air irrespirable en début de semaine à la reprise du travail après le week end. Une analyse du bon fonctionnement de la VMC doit être faite prochainement, une entreprise ayant été sollicitée pour cette vérification.

**La Délégation F.O.-DGFIP29** : Murielle MORICCI (SIP Quimper Est) ; Florence JAVELOT (EDR Nord) ; Michelle GALLY (EDR Sud).